

À propos de l'ACCG

L'Association Canadienne des conseillers en génétique (l'ACCG) a été incorporée en 1990. Son mandat consiste à favoriser des normes de pratique élevées, à encourager le développement professionnel et à faire connaître la profession de conseil génétique au Canada. L'ACCG :

- dispose d'un champ d'activité professionnel qui établit les compétences, les connaissances et la formation requises dans le cadre de la pratique de la profession au Canada;
- dispose d'un processus d'accréditation pour les conseillers(ères) en génétique au Canada;
- tient un congrès annuel et publie un bulletin trimestriel pour ses membres regroupant des renseignements portant sur les nouveaux développements en matière de génétique médicale et des politiques canadiennes sur les soins de santé;
- préconise des améliorations continues en matière de services de génétique médicale au Canada.

Pour obtenir plus de renseignements

Veuillez visiter le site Web de l'Association Canadienne des conseillers en génétique pour obtenir plus de renseignements au sujet de la profession et d'une carrière en conseil génétique. (Ce site est présentement offert uniquement en anglais, par contre plusieurs documents liés au site sont traduits en français)

www.cagc-accg.ca

Autres liens utiles :

Genetic Counselling Training Programs

www.kumc.edu/gec/prof/gcprogs.html

National Society of Genetic Counselors

www.nsgc.org

Une carrière en conseil génétique



Est-ce pour moi?

Qu'est-ce que le conseil génétique?	page 2	➤
Une carrière en conseil génétique	page 3	➤
À propos de l'ACCG	page 4	➤



Canadian Association of Genetic Counsellors
Association Canadienne des Conseillers en Génétique
Aider les gens à comprendre et à faire face aux maladies génétiques

Qu'est-ce que le conseil génétique?

Le conseil génétique consiste à fournir des renseignements à l'égard des maladies génétiques aux personnes qui en sont touchées et à apporter du soutien pour leur permettre de prendre des décisions personnelles au sujet de leur santé, de la santé de leurs enfants ou de leur grossesse. Le conseil génétique peut aussi aider les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements au sujet :

- de leur risque d'être atteintes ou de développer une maladie génétique;
- des antécédents familiaux ou personnels de cancer;
- des antécédents familiaux ou personnels d'une maladie pouvant être héréditaire;
- des risques d'avoir un enfant atteint d'une maladie génétique;
- du dépistage prénatal ainsi que du diagnostic prénatal, lorsqu'indiqué.



La carrière de conseiller(ère) en génétique

Les conseillers(ères) en génétique obtiennent un diplôme de maîtrise ès sciences (M.Sc.) en conseil génétique d'un programme universitaire reconnu. Ces professionnels ont généralement un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences biologiques, en sciences infirmières, en travail social ou en psychologie. La formation en conseil génétique comprend des cours magistraux en génétique et en psychologie, ainsi que des stages en cliniques de génétique.

Au Canada, la plupart des conseillers(ères) en génétique sont agréés par l'Association Canadienne des Conseillers en Génétique.

À qui est offert le conseil génétique?

Le conseil génétique est indiqué pour les personnes, les couples et les familles ayant des questionnements quant à l'hérédité, y compris des inquiétudes quant au risque de développer une maladie génétique spécifique.

Que font les conseillers(ères) en génétique?

Les conseillers(ères) en génétique exercent généralement leur profession en milieu clinique au sein d'une équipe de soins de santé. Le rôle de la profession est de vulgariser l'information génétique et d'offrir du soutien à la clientèle dans un contexte prénatal, pédiatrique ou adulte. Les conseillers(ères) en génétique disposent des compétences nécessaires pour interpréter l'information génétique et pour aider les familles à mieux comprendre leurs risques et/ou les résultats des tests effectués. Ces professionnels aident également les personnes à prendre des décisions éclairées au sujet de leur suivi médical et des tests génétiques offerts. Ainsi, les conseillers(ères) en génétique aident les familles à :

- comprendre l'aspect héréditaire d'une maladie et son risque de récurrence;
- comprendre les données médicales, notamment le diagnostic, l'évolution probable de la maladie et les traitements possibles;
- comprendre les tests disponibles et, par la suite, à prendre en charge l'organisation de ces tests (s'il y a lieu).
- comprendre les options disponibles pour faire face au risque de récurrence d'une maladie génétique;
- choisir le suivi qui semble approprié en fonction de leur risque, de leurs objectifs familiaux, et de leurs valeurs éthiques et religieuses; et
- s'adapter le mieux possible à la maladie et/ou à son risque de récurrence dans la famille.



D'après Fraser FC. 1974. *Am J Hum Genet* 26:636-659.

Les conseillers(ères) en génétique œuvrent aussi dans plusieurs autres domaines, notamment :

- l'éducation
- le diagnostic
- la politique en matière de santé publique
- la recherche
- l'industrie pharmaceutique